

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	68 (1996)
Heft:	2
Artikel:	L'arc-en-ciel : le symbole d'une idée
Autor:	Nigg, Fritz
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

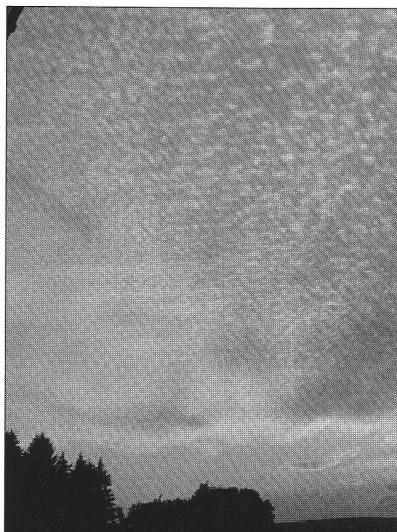
L'ARC-EN-CIEL: LE SYMBOLE D'UNE IDÉE

D

ans le monde entier, la journée des coopératives est célébrée le premier samedi du mois de juillet. On voit alors battre partout le drapeau représentant un arc-en-ciel, symbole des coopératives. Bien entendu, l'arc-en-ciel n'est pas une marque déposée exclusive des coopératives ou de l'Alliance internationale des coopératives.

L'idée de créer une journée commune de toutes les coopératives est née après la Première Guerre Mondiale. En octobre 1922, à Essen, le comité de l'Alliance internationale des coopératives a décidé de désigner le premier samedi du mois de juillet comme journée des coopératives. Le choix de la date était plutôt le fruit du hasard, bien qu'il s'explique : les sociétés coopératives aimait organiser leurs manifestations en plein air. En Europe, le mois de juillet semblait alors être le mois le mieux approprié. L'Alliance internationale des coopératives a informé ses membres sur la

création de cette nouvelle journée et, en 1923, elle a été célébrée pour la première fois dans le monde entier. C'est probablement à l'occasion des



L'arc-en-ciel qui irise les nuages

nombreuses fêtes des coopératives que le fait de ne pas disposer d'un drapeau était ressenti pour la première fois comme un manque. En effet, il a été proposé, en 1923, de créer un drapeau réunissant les sept couleurs du spectre. La proposition émanait d'un Français, Charles Gide. Il savait que les membres d'une précédente organisation des coopératives – les Phalanstères – hissaient des drapeaux dans les couleurs de l'arc-en-ciel le jour de l'anniversaire de leur fondateur, Charles Fourier (décédé en 1837). Le spectre des couleurs symbolise l'unité dans la diversité, la force de la lumière. Sans doute, on pensait également au progrès et à la « philosophie de la lumière ». En 1924, le drapeau des coopératives était hissé pour la première fois lors d'une exposition coopérative à Gent, en Belgique.

VERS UN MONDE MEILLEUR

Alina Pawloska, qui a relaté dans la « Review of International Cooperation » l'histoire de la journée coopérative et du drapeau, est d'avis que

l'arc-en-ciel réunit de nombreux symboles : en tant que phénomène météorologique, il peut être aperçu dans toutes les zones climatiques. Tout le monde sait ce qu'est un arc-en-ciel, il ne faut pas d'explication complémentaire ; il est perçu de tous en tant que tel. Dans les croyances populaires aussi, l'arc-en-ciel a une signification précise : il symbolise le chemin ou le portail vers un monde meilleur. A l'endroit où l'arc-en-ciel touche la terre, il se passe des choses magiques. L'arc-en-ciel promet par ailleurs récompense et distinction. Ce n'est pas par hasard que l'Arc de Triomphe reprend ce motif. Toutefois, seules les personnes ayant étudié les sciences naturelles peuvent se rendre compte de la véritable nature de l'arc-en-ciel. Ils nous expliquent pourquoi ce qui apparaît dans différentes couleurs est en réalité une même chose.

La diversité exprimée par l'arc-en-ciel en fait le symbole parfait d'une idée traditionnelle et pourtant encore jeune. Il y a plus de cent ans, Hermann Schulze-Delitsch a écrit que l'esprit de la coopérative libre correspondait à l'esprit de la société moderne. En Suisse, le drapeau des coopératives était menacé de tomber dans l'oubli pendant un certain temps. Dans les années quatre-vingt, l'ASH a pris l'initiative et a commencé à fabriquer et à diffuser des drapeaux dans les couleurs de l'arc-en-ciel. Les coopératives de construction y ont manifesté un vif intérêt. Ainsi, début juillet, les drapeaux ont ravivé par leur couleur les fêtes de nombreuses coopératives.

Fritz Nigg

RENÉ GAY PASSE LA MAIN

Le directeur de la Société coopérative d'habitation Genève (SCHG) cède sa place pour reprendre la présidence, auparavant occupée par Claude Empeyta. René Gay a dirigé durant trente-trois ans la SCHG, qui est propriétaire de quelque 1500 logements à Genève. Depuis le 1er février, cette très importante coopérative d'habitation est dirigée par l'ancien directeur de l'Office financier du logement, Mario Cavalieri, choisi pour succéder à M. Gay.

Outre la présidence de la SCHG, René Gay est également président de l'Association suisse pour l'habitat, dont le siège est à Zurich. Cette association ne regroupe pas moins de 850 sociétés responsables de 115 000 logements.